

M. L. Otis le remplaça, en 1856 ; sous M. P. Boucher, qui lui succéda en 1858, fut terminée l'église de Saint-Alphonse, la première en pierre bâtie au Saguenay.

Puis vinrent MM. E. Morin, frère de l'hon. juge Morin, (1864-67), N. Gauvin (1867-68), Geo. Potvin (1868-71), P.-A. Beaudet (1871-80), Jos. Sirois (1880-98), qui termina l'intérieur de l'église, et Henri Cimon, le curé actuel.

La baie des Ha ! Ha ! est le terminus naturel de la navigation saguenéenne et du chemin de fer du Lac Saint-Jean.

“ Que la locomotive vienne réveiller les échos de la Baie des Ha ! Ha ! et on verra les deux villages de Saint-Alphonse et de Saint-Alexis s'agrandir et se rapprocher l'un de l'autre ; et il y aura bientôt là une des plus jolies villes de l'Amérique.”

H. C.

LA JUSTICE A LA FIN DU 17IEME SIÈCLE

Dans un mémoire écrit en 1689 sur l'administration de la justice au Canada, on lit qu'il n'y a que les ordonnances enregistrées au Conseil Supérieur qui soient suivies. (Archives du Canada, Cor. gén. vol. 10, pp. 593, 594).

Le 10 mai 1691, M. de Champigny écrit au ministre : La justice se rend avec toute l'équité possible, tant pour le civil que pour le criminel, sans longueur, ny procédures que le moins qu'on peut et bien souvent le Conseil tient l'après midy ou des jours extraordinaires pour sortir les parties d'affaire. ” (Id, vol II, p. 465).

D. GIROUARD
